

ESSAIS NUCLÉAIRES

L'Église évangélique: « notre combat n'est pas politique, c'est une exigence de vérité »

« Nous entrons dans une ère nouvelle, le débat sur le nucléaire sort de la marginalité dans laquelle il a été longtemps confiné », a déclaré hier le pasteur Taarii Maraëa. Le vice président de l'Église évangélique de Polynésie française (EPPF) a tenu à préciser que « le combat de l'Église n'est pas politique mais qu'il s'agit d'une exigence de vérité ».

Les responsables religieux ont fait part de leurs sentiments à propos du colloque qui s'est déroulé le 20 février dernier dans une salle de l'Assemblée nationale et auquel ils étaient invités.

« L'Assemblée est un lieu symbolique. La vérité sur les essais nucléaires ne peut être faite que sous la pression d'une volonté politique. Seuls les députés peuvent faire lever le secret militaire dont sont frappés les documents qui pourraient permettre aux experts de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé à Moururoa et Fangataufa », a estimé Ralph Teinaore, le secrétaire général de l'EPPF.

L'Église est favorable à la levée du secret militaire et souhaite que « l'on apporte des réponses précises aux questionnements des anciens tra-

vailleurs des sites ».

L'EPPF considère également qu'il serait souhaitable que les sites soient classés comme le sont les installations nucléaires civiles en métropole.

Le rapport Bataille, ceux de l'INSERM et de l'AIEA butent sur le secret défense et ne sont pas en mesure selon l'EPPF de rassurer les populations.

« Je serais tellement heureux que nous nous trompions, qu'il ne se soit rien passé à Moururoa, que personne n'ait été affecté par les essais, mais comment rassurer les gens quand l'accès aux documents est fermé ? Comment ne pas s'inquiéter quand l'on pense à ces 200 essais nucléaires... » s'est ému le pasteur Jacques Ihorai, président de l'Église évangélique.

La balle est désormais dans le camp des parlementaires, parlementaires qui en décembre 1997 approuvaient le rapport du député Christian Bataille concluant à la nécessité de classer les sites d'expérimentations nucléaires, d'entreprendre une étude épidémiologique sur les anciens travailleurs et de laisser le libre accès des archives aux chercheurs.

T.D.